Plan de financement previsionel

Action	Intitulé Action	Contenu	Maître d'ouvrage pressenti	Coût total HT estimatif	Taux de cofinancement maximum possible					Reste à charge (communes ayant un PPRi + actions globales)	Reste à charge supplémentaire pour les actions où des communes sont hors PPRi (sans financement fonds Barnier mais avec FEDER)	Détail des coûs
					BOP 181 HT	FPRNM HT	FEDER HT (jusqu'en 2022)	Région NA HT	AEAG HT			
AXE 0 : ANIMATION												
0,1	Animation du PAPI	Animation et coordination des actions du PAPI.	Institution Adour	300 000 €	40 %		40 %			60 000 €		
AXE 1 : AMELIORATION DE LA CONNAISSANCE ET DE LA CONSCIENCE DU RISQUE												
1.1	Mutualisation et valorisation des données sur l'inondation du territoire	Création d'une base de données regroupant l'ensemble des données disponibles sur le territoire et mise à disposition sur une plateforme interactive en ligne à destination du grand public.	Institution Adour	20 000 €		50 %	30 %			4 000 €		
1.2	Receuil des données existantes et acquisition de nouvelles informations	Recensement des éléments existants (étude, photos, cartes..) et acquisition de données supplémentaires au besoin.	Institution Adour	30 000 €		50%	30%			6 000 €		
1,3	Protocole de collecte des données après les crues	Réalisation d'un protocole d'actions partagé (pratiques, ressources mobilisables..) après un évènement d'inondation et formation des agents à la récupération de laisses de crue.	Institution Adour	10 000 €		50% pour les formations	30 %			2 000 €		
1.4	Actualisation des DICRIM sur le territoire	Actualisation des documents de manière harmonisée à l'échelle du territoire et information à la population.	Institution Adour pour le compte des communes	172 900 €		50%	30 %			26 360 €	12 330 €	Heugas = 1 190 € Saignac-et-Cambran = 8 400 € Saint-Pandelon = 6 300 € Bégaar = 1 190 € Pontons-sur-l'Adour = 1 400 € Vicq-d'Aurbat = 700 € Préchacq-les-Bains = 910 € Goos = 6 300 € Hinx = 1 190 € Saubusse = 1 190 €
1.5	Mise en place de repères de crue	Achat et pose de macarons, pouvant être accompagnés d'échelles limnimétriques et de panneaux d'information, sur des lieux de passage.	Institution Adour pour le compte des communes	19 550 €		50 %	10 %	20 %		13 050 €	1 050 €	105 € par commune (fourniture repère)
1.6	Sensibilisation de la population sur le risque inondation	Mise en place de divers méthodes de communication auprès de la population (grand public, scolaires, activités économiques..) : réalisation de documents d'informations, d'outils ludiques (maquettes, jeux de cartes..), conduite de réunions d'information, mise en place d'exposition itinérante, animation dans les classes et sorties sur sites....	Institution Adour	90 000 €		50 %	30 %			18 000 €		
1.7	Réalisation d'un suivi bathymétrique entre les deux ponts de Dax	Analyse de la bathymétrie et du transport sédimentaire par un prestetaire, pour comprendre le fonctionnement de l'ensablement entre les deux pont de Dax.	CAGD	30 000 €		50%			30%	15 000 €		
1.8	Etude du fonctionnement du lac de Christus	Réaliser un diagnostic hydraulique du fonctionnement du lac, analyser les impacts des crues de l'Adour et proposer des travaux pour limiter les inondations.	CAGD	20 000 €		50%				10 000 €		
AXE 2 : SURVEILLANCE, PREVISION DES CRUES ET DES INONDATIONS												
2.1	Anticipation des crues sur le Luy	Assurer un suivi de la prévision des crues sur le Luy par l'utilisation des stations de Monget et de Saint-Médard afin de conclure sur la pertinence de l'utilisation de ces stations pour anticiper les crues sur les communes du Luy en amont de Saint-Pandelon.	Institution Adour	En régie								
2.2	Pose d'échelles limnimétriques	Mise en place d'échelles de mesure du niveau d'eau sur l'ensemble des cours d'eau du territoire avec des marques pour identifier les niveau de vigilance et d'alerte.	Institution Adour	12 800 €		50%	10 %	20 %		1 960 €	2 100 €	Total : 4 060 €
AXE 3 : ALERTE ET GESTION DE CRISE												
3.1	Création d'un annuaire de période de crise	Concertation pour la réalisation d'un annuaire des intervenants à contacter par structure en cas d'évènement.	Institution Adour	En régie								
3.2	Création d'une cellule de crise interne	Concertation pour définir l'organisation d'une cellule locale qui traitera les informations à communiquer au niveau supra pendant la crise et se réunira pour réaliser un retour d'expérience après chaque évènement important.	Institution Adour	En régie								
3.3	Amélioration de la communication lors de la crise	Concertation pour définir les informations à communiquer à la population et les moyens utilisés pour se faire.	Institution Adour	En régie								
3.4	Harmonisation des plans communaux de sauvegarde (PCS)	Actualisation des documents de manière harmonisée à l'échelle du territoire.	Institution Adour	PM : inclus dans l'action 1.4		50% si appel à un prestataire pour harmoniser les documents	30 %			PM ; action 1.4	PM ; action 1.4	
3.5	Réalisation d'exercices de gestion de crise	Mobilisation des acteurs et de moyens afin de tester l'opérationnalité des PCS une fois mis à jour.	EPCI-FP	40 000 €			80 %					
3.6	Mise en place de plans particuliers de mise en sécurité	Accompagnement à l'élaboration ou à la mise à jour des documents dans les établissements scolaires.	Institution Adour	En régie								
AXE 4 : PRISE EN COMPTE DU RISQUE INONDATION DANS L'URBANISME												
4.1	Prise en compte de l'inondation dans l'aménagement du territoire	Organisation de temps d'échange réguliers sur le cycle du PAPI pour analyser les documents d'urbanisme et des suite à donner, et des projets pouvant nécessiter un accompagnement d'un référent sur l'inondation.	Institution Adour	En régie								
4.2	Etude sur les outils d'acquisition et de préemption	Réalisation d'une étude par un prestataire pour analyser les leviers disponibles pour préempter et acquérir des biens situés en zone dangereuse.	Institution Adour	50 000 €		50% *a priori* si mobilisation d'un cabinet spécialisé en droit d'urbanisme	30 %			10 000 €		
4.3	Création d'une zone d'aménagement différée sur Bégaar	Accompagner l'EPCI-FP dans la réflexion sur les modalités du projet, sur l'acquisition des biens, et promotion de la démarche sur l'ensemble du territoire.	CCPT	PM : inclus dans l'action 5.4								
AXE 5 : REDUCTION DE LA VULNERABILITE DES PERSONNES ET DES BIENS												
5.1	Réalisation de diagnostics de vulnérabilité	Réalisation de diagnostics de vulnérabilités sur des biens ciblés, sur la base du volontariat des propriétaires, qui permettra de juger de la vulnérabilité du bien et de proposer une liste de préconisations chiffrée à mettre en place pour améliorer sa situation. A réaliser en interne ou par un prestataire.	Institution Adour	111 000 €		50%				33 500 €	44 000 €	Total par EPCI-FP : CAGD = 44 000€ CCPT = 13 000 € CCTC = 16 500 € MACS : 0 €
5.2	Rachat des biens en zones inondables	Acquisition de biens situés en zone dangereuse.	CCPT	1 000 000 €		/				1 000 000 €		
5.3	Mise en place de plan de continuité d'activité	Accompagnement de la démarche de réalisation d'un PCA sur un bien test.	Institution Adour	En régie								
Axe 6 : GESTION DES ECOULEMENTS												
6.1	Refléxion sur le ralentissement des écoulements par méthodes douces	Concertation sur les possibilités de mise en place de méthodes douces (haies, adaptations des pratiques agricoles...) le territoire afin de lutter contre l'érosion et le ruissellement	Institution Adour	50 000 €						25 000 €		
AXE 7 : GESTION DES OUVRAGES DE PROTECTION HYDRAULIQUES												
7.1	Mise en place d'une gouvernance pour la gestion des digues	Concertation sur la gouvernance et la gestion des ouvrages suite à la prise de compétence GEMAPI et au décret "digue" de 2015.	Institution Adour	En régie								
7.2	Réalisation des travaux préconisés par l'étude de dangers de Dax	Réalisation des travaux préconisés dans l'étude de danger (actuellement en cours) par une entreprise.	CAGD	9 394 500 €		40% travaux 50% études				5 592 076 €		Etudes : 223 124 € Travaux : 5 368 952 €
7.3	Réflexion sur le projet de recul de la digue Gurgues-Ingous	Concertation avec le monde agricole et les riverains suite à l'étude du projet de recul de la digue pour discuter de la viabilité du projet.	CAGD	En régie								
7.4	Reflexion sur l'ouvrage de protection Maisonnave-RD10	Etude pour statuer sur les possibilités de devenir de l'ouvrage, et concertation avec les acteurs concernés (élus, agriculteurs, habitants,...) pour définir les suites à donner.	Institution Adour pour le compte de la CCTC	10 000 €		50%				5 000 €		
			TOTAL	**11 360 750**								